



SOMMAIRE
BUDGETS ANNEXES

Budget Eau

Informations générales	p.2 et 3
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.4
- section de fonctionnement - chapitres	p.5
- section d'investissement - chapitres	p.6
Balance générale	p.7 et 8
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.9 à 12
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.13 à 16
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.17
Equilibre des opérations financières	p.18 et 19
Etat de la dette	p.20 à 22

Budget Assainissement

Informations générales	p.24 et 25
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.26
- section de fonctionnement - chapitres	p.27
- section d'investissement - chapitres	p.28
Balance générale	p.29 et 30
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.31 à 34
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.35 à 38
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.39
Equilibre des opérations financières	p.40 et 41
Etat de la dette	p.42 à 44

Budget Ordures Ménagères

Informations générales	p.46 et 47
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.48
- section de fonctionnement - chapitres	p.49
- section d'investissement - chapitres	p.50
Balance générale	p.51 et 52
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.53 à 56
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.57 à 60
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.61
Equilibre des opérations financières	p.62 et 63
Etat de la dette	p.64 à 66

Budget Forêts

Informations générales	p.68 et 69
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.70
- section de fonctionnement - chapitres	p.71
- section d'investissement - chapitres	p.72
Balance générale	p.73 et 74
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.75 à 78
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.79 à 82
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.83
Equilibre des opérations financières	p.84 et 85
Etat de la dette	p.86 à 88

Budget Régie des Spectacles

Informations générales	p.90 et 91
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.92
- section de fonctionnement - chapitres	p.93
- section d'investissement - chapitres	p.94
Balance générale	p.95 et 96
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.97 à 100

Budget Bâtiments Industriels et Commerciaux

Informations générales	p.102 et 103
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.104
- section de fonctionnement - chapitres	p.105
- section d'investissement - chapitres	p.106
Balance générale	p.107 et 108
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.109 à 112
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.113 à 116
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.117
Annexes	
- présentation croisée par fonction	p.118 et 121
- équilibre des opérations financières	p.122 et 123
Etat de la dette	p.124 à 126

Budget Opération de Renouvellement Urbain

Informations générales	p.128 et 129
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.130
- section de fonctionnement - chapitres	p.131
- section d'investissement - chapitres	p.132
Balance générale	p.133 et 134
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.135 à 138
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.139 à 142
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.143
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.144 et 145
Etat de la dette	p.146 à 148

Budget Assainissement Non Collectif

Informations générales	p.150 et 151
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.152
- section de fonctionnement - chapitres	p.153
- section d'investissement - chapitres	p.154
Balance générale	p.155 et 156
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.157 à 160

Budget Parking du Marché

Informations générales	p.162 et 163
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.164
- section de fonctionnement - chapitres	p.165
- section d'investissement - chapitres	p.166
Balance générale	p.167 et 168
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.169 à 172
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.173 à 176
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.177
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.178 et 179
Etat de la dette	p.180 à 182

Budget Office Déodatien du Tourisme

Informations générales	p.184 et 185
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.186
- section de fonctionnement - chapitres	p.187
- section d'investissement - chapitres	p.188
Balance générale	p.189 et 190
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.191 à 194
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.195 à 198
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.199
Annexes	
- présentation croisée par fonction	p.200 et 201
- équilibre des opérations financières	p.202 et 203

Arrêté - Signatures

p.204

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE

EAU

ANNEE

2013

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	622 508,48	471 647,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		150 861,48
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		622 508,48	622 508,48

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	826 048,00	628 470,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	266 177,27	551 791,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	88 036,65	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 180 261,92	1 180 261,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 802 770,40	1 802 770,40
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	43 949,71		53 437,56	53 437,56	53 437,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion courante		82 449,71		91 937,56	91 937,56	91 937,56
66	Charges financières	85 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		172 549,71		212 037,56	212 037,56	212 037,56
023	Virement à la section d'investissement (6)	166 785,00		193 190,92	193 190,92	193 190,92
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	215 616,00		217 280,00	217 280,00	217 280,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		382 401,00		410 470,92	410 470,92	410 470,92
TOTAL		554 950,71		622 508,48	622 508,48	622 508,48

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	622 508,48

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	436 200,00		430 200,00	430 200,00	430 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	24 300,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion courante		460 500,00		448 200,00	448 200,00	448 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		460 500,00		448 200,00	448 200,00	448 200,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	23 369,00		23 447,00	23 447,00	23 447,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		23 369,00		23 447,00	23 447,00	23 447,00
TOTAL		483 869,00		471 647,00	471 647,00	471 647,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	150 861,48
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	622 508,48

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	387 023,92	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	-------------------	---

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			7 000,00	7 000,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	790 860,00	266 177,27	530 484,00	530 484,00	796 661,27
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	790 860,00	266 177,27	537 484,00	537 484,00	803 661,27
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement			117,00	117,00	117,00
16	Emprunts et dettes assimilées	217 531,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	217 531,00		200 117,00	200 117,00	200 117,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 008 391,00	266 177,27	737 601,00	737 601,00	1 003 778,27
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	23 369,00		23 447,00	23 447,00	23 447,00
041	Opérations patrimoniales (6)	105 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	128 369,00		88 447,00	88 447,00	88 447,00
	TOTAL	1 136 760,00	266 177,27	826 048,00	826 048,00	1 092 225,27

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	88 036,65
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	1 180 261,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	44 359,00	51 791,00	88 000,00	88 000,00	139 791,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	500 000,00			500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	544 359,00	551 791,00	88 000,00	88 000,00	639 791,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)	144 942,58				
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	105 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des recettes financières	249 942,58		65 000,00	65 000,00	65 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	794 301,58	551 791,00	153 000,00	153 000,00	704 791,00
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	166 785,00		193 190,92	193 190,92	193 190,92
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	215 616,00		217 280,00	217 280,00	217 280,00
041	Opérations patrimoniales (6)	105 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	487 401,00		475 470,92	475 470,92	475 470,92
	TOTAL	1 281 702,58	551 791,00	628 470,92	628 470,92	1 180 261,92

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	1 180 261,92

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	387 023,92
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 437,56		53 437,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	110 000,00		110 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		217 280,00	217 280,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		193 190,92	193 190,92
Dépenses d'exploitation - Total		212 037,56	410 470,92	622 508,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	622 508,48
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	117,00	23 447,00	23 564,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 000,00		7 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	796 661,27		796 661,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		65 000,00	65 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 003 778,27	88 447,00	1 092 225,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	88 036,65
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 261,92
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	430 200,00		430 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00		18 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		23 447,00	23 447,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		448 200,00	23 447,00	471 647,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	150 861,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	622 508,48
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	139 791,00		139 791,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00		500 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		65 000,00	65 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	65 000,00		65 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		215 884,00	215 884,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		1 396,00	1 396,00
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		193 190,92	193 190,92
Recettes d'investissement - Total		704 791,00	475 470,92	1 180 261,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 261,92
---	---------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	43 949,71	53 437,56	53 437,56
6132	Locations immobilières	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6152	Entretien réparations	3 329,71	2 567,56	2 567,56
6161	Assurances multirisques	500,00	1 550,00	1 550,00
617	Etudes et recherches	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6226	Rémunérations intermédiaires		9 000,00	9 000,00
6228	Divers		100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés		1 000,00	1 000,00
62871	Remboursement frais	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6358	Redevances passage	20,00	20,00	20,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
654	Créances irrécouvrables	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		82 449,71	91 937,56	91 937,56
66	Charges financières (b)	85 000,00	110 000,00	110 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	100 000,00	100 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=		10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		172 549,71	212 037,56	212 037,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	166 785,00	193 190,92	193 190,92
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	215 616,00	217 280,00	217 280,00
6811	<i>Dot. amortis. réseaux</i>	212 247,00	215 884,00	215 884,00
6812	<i>Dot amortis charges d'exploit à répartir</i>	3 369,00	1 396,00	1 396,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		382 401,00	410 470,92	410 470,92
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		382 401,00	410 470,92	410 470,92
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		554 950,71	622 508,48	622 508,48

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	622 508,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montant budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	436 200,00	430 200,00	430 200,00
70128	Taxes et redevances	436 000,00	430 000,00	430 000,00
70878	Remb frais autres redevables	200,00	200,00	200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	24 300,00	18 000,00	18 000,00
752	Revenus des immeubles	4 800,00	5 000,00	5 000,00
758	Produits divers de gestion courante	19 500,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		460 500,00	448 200,00	448 200,00
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		460 500,00	448 200,00	448 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	oire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	23 369,00	23 447,00	23 447,00
777	<i>Quote-part des subventions inv. virée au</i>	23 369,00	23 447,00	23 447,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 369,00	23 447,00	23 447,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	483 869,00	471 647,00	471 647,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	150 861,48
---	--	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	622 508,48
---	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montre budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		7 000,00	7 000,00
2031	Frais d'études		5 000,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion		2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	790 860,00	530 484,00	530 484,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	790 860,00	530 484,00	530 484,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		790 860,00	537 484,00	537 484,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		117,00	117,00
1313	Départements		117,00	117,00
16	Emprunts et dettes assimilées	217 531,00	200 000,00	200 000,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	215 000,00	200 000,00	200 000,00
1687	Autres dettes	2 531,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		217 531,00	200 117,00	200 117,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 008 391,00	737 601,00	737 601,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Moire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	23 369,00	23 447,00	23 447,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>23 369,00</i>	<i>23 447,00</i>	<i>23 447,00</i>
139111	Agence de l'eau	1 979,00	1 979,00	1 979,00
13912	Régions	341,00	341,00	341,00
13913	Départements	1 930,00	2 008,00	2 008,00
13918	Autres	19 119,00	19 119,00	19 119,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	105 000,00	65 000,00	65 000,00
2762	Créance sur transfert tva	105 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		128 369,00	88 447,00	88 447,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 136 760,00	826 048,00	826 048,00
---	---------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	266 177,27
---	----------------------------------	-------------------

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	88 036,65
---	---	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 261,92
---	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	44 359,00	88 000,00	88 000,00
1313	Départements	44 359,00	5 900,00	5 900,00
1318	Subventions autres		82 100,00	82 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00		
1641	Caisse des dépôts et consignations	500 000,00		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		544 359,00	88 000,00	88 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	144 942,58		
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	144 942,58		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	105 000,00	65 000,00	65 000,00
2762	Créance sur transfert tva	105 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes financières		249 942,58	65 000,00	65 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		794 301,58	153 000,00	153 000,00
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	oie budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	166 785,00	193 190,92	193 190,92
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	215 616,00	217 280,00	217 280,00
28031	<i>Frais d'études</i>	1 731,00	2 662,00	2 662,00
281311	<i>Amortissements bâtiments</i>	117 225,00	117 225,00	117 225,00
281351	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	323,00	323,00	323,00
28151	<i>Amortissements réseaux</i>	1 021,00	1 021,00	1 021,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	88 296,00	91 002,00	91 002,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	3 459,00	3 459,00	3 459,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	192,00	192,00	192,00
4818	<i>Charges à étaler</i>	3 369,00	1 396,00	1 396,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		382 401,00	410 470,92	410 470,92
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	105 000,00	65 000,00	65 000,00
21531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>		65 000,00	65 000,00
2315	<i>Installation, matériel et outillage tech</i>	105 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		487 401,00	475 470,92	475 470,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 281 702,58	628 470,92	628 470,92
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				551 791,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 180 261,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		223 564,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		223 564,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	200 000,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	200 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		117,00
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	117,00
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		23 447,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	23 447,00
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat	23 447,00
139111	Agence de l'eau	1 979,00
13912	Régions	341,00
13913	Départements	2 008,00
13918	Autres	19 119,00
.9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		410 470,92
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		217 280,00
28031	Frais d'études	2 662,00
281311	Amortissements bâtiments	117 225,00
281351	Bâtiments d'exploitation	323,00
28151	Amortissements réseaux	1 021,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	91 002,00
28155	Outillage industriel	3 459,00
28183	Matériel de bureau et informatique	192,00
4818	Charges à étaler	1 396,00
021	Virement de la section d'exploitation (k)	193 190,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	88 036,65
------	----------------------------------	-----------

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	311 600,65
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	410 470,92
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	+186 906,92
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	+186 906,92

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	IV
	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 409 981,58									
1641 Emprunts en euros					3 409 981,58									
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK)REMPLECE PAR CA IL DE FRANCE	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	05/02/2000	10/08/2000	10/08/2001	381 122,55	F	FIXE	4,04	4,70	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2003	25/11/2003	25/12/2004	125 000,00	F	FIXE	4,65	4,64	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0331 - Financement investissements 2005	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	275 600,00	F	FIXE	3,43	3,48	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0343 - Financement investissements 2006	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	221 100,00	F	FIXE	4,25	4,20	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0346 - Financement investissements 2007	CAISSE D'EPARGNE	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	200 000,00	F	FIXE	4,97	5,02	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0366 - Consolidation Convention DEXIA/BEI - 2012	CREDIT LOCAL DE FRANCE	25/01/2012	31/01/2013	01/04/20013	500 000,00	F	FIXE	4,66	4,81	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0287 - TRAVAUX EAU ET ASS	CF COMMUNAL ALSACE LORRAINE	06/01/1998	09/02/1998	05/02/1999	228 673,53	F	FIXE	5,60	5,60	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	684 159,21	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	3,34	EURO	Trimestrielle	A la carte	Non	F6
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	369 326,29	C	INF BARRIERE EURIBOR	4,71	4,26	EURO	Annuelle	Progressif	Non	D2
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	100 000,00	C	SWAPTION	4,35	4,42	EURO	Annuelle	Progressif	Non	A1
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	CALYON	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	155 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	4,27	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
0363 - Investissements 2010	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	31/12/2010	31/01/2011	31/05/2011	170 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	3,45	3,54	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
1643 Emprunts en devises					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					3 409 981,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour à fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 733 740,24						188 485,69	84 555,01	15 166,22
1641 Emprunts en euros				1 733 740,24						188 485,69	84 555,01	15 166,22
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK)REMPLECE PAR CA IL DE FRANCE	Non	Sans objet	Sans objet	97 495,06	2,6 ans	F	FIXE	4,04	Indemnité actuarielle	31 500,08	3 935,42	1 050,96
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Non	Sans objet	Sans objet	82 368,64	11,0 ans	F	FIXE	4,65	Indemnité actuarielle	5 904,68	3 830,14	68,19
0331 - Financement investissements 2005	Non	Sans objet	Sans objet	164 362,89	8,0 ans	F	FIXE	3,43	Indemnité actuarielle	18 174,82	5 405,54	97,50
0343 - Financement investissements 2006	Non	Sans objet	Sans objet	152 382,74	9,2 ans	F	FIXE	4,25	Indemnité actuarielle	13 750,77	6 259,04	114,56
0346 - Financement investissements 2007	Non	Sans objet	Sans objet	148 965,21	9,9 ans	F	FIXE	4,97	Indemnité actuarielle	11 808,42	7 185,76	685,37
0366 - Consolidation Convention DEXIA/BEI - 2012	Non	Sans objet	Sans objet	0,00	24,0 ans	F	FIXE	4,66	Indemnité actuarielle	8 856,13	15 623,20	5 848,98
0287 - TRAVAUX EAU ET ASS	Non	Sans objet	Sans objet	20 973,04	0,1 ans	F	FIXE	4,35	Indemnité actuarielle	20 973,04	912,33	0,00
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Non	Sans objet	Sans objet	378 891,09	17,0 ans	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	NC	43 291,68	11 948,58	212,08
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Non	Sans objet	Sans objet	326 567,33	19,7 ans	C	INF BARRIERE EURIBOR	4,67	86 628,89	9 759,81	15 447,61	5 127,37
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Non	Sans objet	Sans objet	80 025,90	10,9 ans	F	FIXE	4,35	Indemnité actuarielle	5 632,93	3 529,48	278,66
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Non	Sans objet	Sans objet	126 583,34	12,0 ans	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	-13 569,17	10 333,33	5 163,57	1 232,90
0363 - Investissements 2010	Non	Sans objet	Sans objet	155 125,00	18,2 ans	C	BARRIERE EURIBOR	3,45	-12 728,84	8 500,00	5 314,34	449,65
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (1)				0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts				0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables				0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				1 733 740,24						188 485,69	84 555,01	15 166,22

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	43,06 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	746 573,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	16,25 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	281 708,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	18,84 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	326 567,33	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						21,85 %
	Montant en euros						378 891,09

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

**Budget Primitif
voté par nature**

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

**ANNEE
2013**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

cf Budget Principal

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	694 458,29	689 776,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		4 682,29
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		694 458,29	694 458,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	886 382,02	573 964,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	124 016,91	51 536,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		384 898,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 010 398,93	1 010 398,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 704 857,22	1 704 857,22
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	26 390,99		41 682,29	41 682,29	41 682,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00				
Total des dépenses de gestion courante		65 390,99		79 682,29	79 682,29	79 682,29
66	Charges financières	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		230 890,99		240 182,29	240 182,29	240 182,29
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 547,94		2 488,00	2 488,00	2 488,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	520 179,00		451 788,00	451 788,00	451 788,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		521 726,94		454 276,00	454 276,00	454 276,00
TOTAL		752 617,93		694 458,29	694 458,29	694 458,29

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES		694 458,29

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	527 026,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	120 000,00		146 260,00	146 260,00	146 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion courante		657 026,00		656 260,00	656 260,00	656 260,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		657 026,00		656 260,00	656 260,00	656 260,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	33 391,00		33 516,00	33 516,00	33 516,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 391,00		33 516,00	33 516,00	33 516,00
TOTAL		690 417,00		689 776,00	689 776,00	689 776,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 682,29
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES		694 458,29

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	420 760,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	475 000,00	124 016,91	460 461,02	460 461,02	584 477,93
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	475 000,00	124 016,91	462 461,02	462 461,02	586 477,93
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	355 344,00		340 405,00	340 405,00	340 405,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	355 344,00		340 405,00	340 405,00	340 405,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	830 344,00	124 016,91	802 866,02	802 866,02	926 882,93
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	33 391,00		33 516,00	33 516,00	33 516,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	83 391,00		83 516,00	83 516,00	83 516,00
	TOTAL	913 735,00	124 016,91	886 382,02	886 382,02	1 010 398,93

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 010 398,93

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement		51 536,00	19 688,00	19 688,00	71 224,00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement		51 536,00	19 688,00	19 688,00	71 224,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes financières	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000,00	51 536,00	69 688,00	69 688,00	121 224,00
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	1 547,94		2 488,00	2 488,00	2 488,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	520 179,00		451 788,00	451 788,00	451 788,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	571 726,94		504 276,00	504 276,00	504 276,00
	TOTAL	621 726,94	51 536,00	573 964,00	573 964,00	625 500,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	384 898,93
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 010 398,93

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	420 760,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	41 682,29		41 682,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	160 000,00		160 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		451 788,00	451 788,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 488,00	2 488,00
Dépenses d'exploitation - Total		240 182,29	454 276,00	694 458,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 458,29
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		33 516,00	33 516,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	340 405,00		340 405,00
18	Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 000,00		2 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	584 477,93		584 477,93
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		50 000,00	50 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		926 882,93	83 516,00	1 010 398,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 010 398,93
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	500 000,00		500 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	146 260,00		146 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00		10 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		33 516,00	33 516,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes d'exploitation - Total	656 260,00	33 516,00	689 776,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 682,29
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 458,29
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	71 224,00		71 224,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		449 082,00	449 082,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		2 706,00	2 706,00
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 488,00	2 488,00
	Recettes d'investissement - Total	121 224,00	504 276,00	625 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	384 898,93
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 010 398,93
---	---------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	26 390,99	41 682,29	41 682,29
6063	Fournitures entretien et équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6152	Entretien réparations	11 390,99	18 932,29	18 932,29
6161	Assurances multirisques	500,00	1 250,00	1 250,00
6226	Rémunérations intermédiaires	5 000,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
62871	Remboursement frais	8 000,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		
654	Créances irrécouvrables	1 000,00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		65 390,99	79 682,29	79 682,29
66	Charges financières (b)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	160 000,00	160 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00		
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f		230 890,99	240 182,29	240 182,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 547,94	2 488,00	2 488,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	520 179,00	451 788,00	451 788,00
6811	<i>Dot. amortis. réseaux</i>	515 772,00	449 082,00	449 082,00
6812	<i>Dot amortis charges d'exploit à répartir</i>	4 407,00	2 706,00	2 706,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		521 726,94	454 276,00	454 276,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		521 726,94	454 276,00	454 276,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		752 617,93	694 458,29	694 458,29

+	
RESTES A REALISER N-1 (7)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 458,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montant budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	527 026,00	500 000,00	500 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	420 000,00	440 000,00	440 000,00
7063	Contributions des communes	107 026,00	60 000,00	60 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	146 260,00	146 260,00
741	Prime d'épuration	120 000,00	140 000,00	140 000,00
748	Autres subventions d'exploitation		6 260,00	6 260,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		657 026,00	656 260,00	656 260,00
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		657 026,00	656 260,00	656 260,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	oie budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	33 391,00	33 516,00	33 516,00
777	Quote-part des subventions inv. virée au	33 391,00	33 516,00	33 516,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 391,00	33 516,00	33 516,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	690 417,00	689 776,00	689 776,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	4 682,29
---	--	-----------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	694 458,29
---	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	oie budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études		1 000,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion		1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	475 000,00	460 461,02	460 461,02
21532	Réseaux d'assainissement	475 000,00	460 461,02	460 461,02
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		475 000,00	462 461,02	462 461,02

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	355 344,00	340 405,00	340 405,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	355 000,00	330 000,00	330 000,00
1687	Autres dettes	344,00	10 405,00	10 405,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		355 344,00	340 405,00	340 405,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	830 344,00	802 866,02	802 866,02
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montre budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	33 391,00	33 516,00	33 516,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>33 391,00</i>	<i>33 516,00</i>	<i>33 516,00</i>
139111	Agence de l'eau	1 104,00	1 104,00	1 104,00
13912	Régions	2 622,00	2 622,00	2 622,00
13913	Départements	7 775,00	7 900,00	7 900,00
13918	Autres	21 890,00	21 890,00	21 890,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		83 391,00	83 516,00	83 516,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	913 735,00	886 382,02	886 382,02
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	124 016,91
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 010 398,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement		19 688,00	19 688,00
1313	Départements		19 688,00	19 688,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			19 688,00	19 688,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		50 000,00	50 000,00	50 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	50 000,00	69 688,00	69 688,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montre budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 547,94	2 488,00	2 488,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	520 179,00	451 788,00	451 788,00
281311	<i>Amortissements bâtiments</i>	174 073,00	174 073,00	174 073,00
28151	<i>Amortissements réseaux</i>	45 545,00	45 545,00	45 545,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	296 154,00	229 464,00	229 464,00
4818	<i>Charges à étaler</i>	4 407,00	2 706,00	2 706,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		521 726,94	454 276,00	454 276,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	<i>Réseaux d'assainissement</i>		50 000,00	50 000,00
2315	<i>Installation, matériel et outillage tech</i>	50 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		571 726,94	504 276,00	504 276,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		621 726,94	573 964,00	573 964,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				51 536,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				384 898,93
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 010 398,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		373 921,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		373 921,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	340 405,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	330 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
1687	Autres dettes	10 405,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	
Transferts entre sections = C+ D		33 516,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)		33 516,00
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	33 516,00
139111	Agence de l'eau	1 104,00
13912	Régions	2 622,00
13913	Départements	7 900,00
13918	Autres	21 890,00
9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		454 276,00
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		451 788,00
281311	Amortissements bâtiments	174 073,00
28151	Amortissements réseaux	45 545,00
281532	Réseaux d'assainissement	229 464,00
4818	Charges à étaler	2 706,00
021	Virement de la section d'exploitation (k)	2 488,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
-------------	---	--

R001	Excédent d'investissement reporté	384 898,93
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	373 921,00
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	839 174,93
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	+80 355,00
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	+80 355,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					5 537 303,61									
1641 Emprunts en euros					5 537 303,61									
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2003	25/11/2003	25/12/2004	298 000,00	F	FIXE	4,65	4,64	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0331 - Financement investissements 2005	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	282 100,00	F	FIXE	3,43	3,48	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0343 - Financement investissements 2006	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	254 300,00	F	FIXE	4,25	4,20	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0346 - Financement investissements 2007	CAISSE D'EPARGNE	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	310 000,00	F	FIXE	4,97	5,02	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	SaarLB France	17/03/2000	27/03/2000	27/03/2011	390 269,49	V	PIBOR12	4,54	4,33	EURO	Annuelle	Constant	Oui	A1
0287 - TRAVAUX EAU ET ASS	CF COMMUNAL ALSACE LORRAINE	06/01/1998	09/02/1998	05/02/1999	762 245,08	F	FIXE	5,60	5,60	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	1 187 610,70	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	3,34	EURO	Trimestrielle	A la carte	Non	F6
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	1 307 778,34	C	INF BARRIERE EURIBOR	4,71	4,26	EURO	Annuelle	Progressif	Non	D2
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	150 000,00	C	SWAPTION	4,35	4,42	EURO	Annuelle	Progressif	Non	A1
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	CALYON	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	330 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	4,27	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
0363 - Investissements 2010	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	31/12/2010	31/01/2011	31/05/2011	265 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	3,45	3,54	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
1643 Emprunts en devises					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1687 Autres dettes					104 050,00									
1960A - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2013	2 550,00	F	FIXE	0,00	0,00	EURO	Annuelle	Constant	Oui	NC
1960B - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2013	101 500,00	F	FIXE	0,00	0,00	EURO	Annuelle	Constant	Oui	NC
Total général					5 641 353,61									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				3 364 156,76						316 134,33	137 817,49	24 625,87
1641 Emprunts en euros				3 364 156,76						316 134,33	137 817,49	24 625,87
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Non	Sans objet	Sans objet	196 366,84	11,0 ans	F	FIXE	4,65	Indemnité actuarielle	14 076,76	9 131,06	162,56
0331 - Financement investissements 2005	Non	Sans objet	Sans objet	168 239,37	8,0 ans	F	FIXE	3,43	Indemnité actuarielle	18 603,47	5 533,03	99,80
0343 - Financement investissements 2006	Non	Sans objet	Sans objet	175 264,27	9,2 ans	F	FIXE	4,25	Indemnité actuarielle	15 815,57	7 198,89	131,77
0346 - Financement investissements 2007	Non	Sans objet	Sans objet	230 896,08	9,9 ans	F	FIXE	4,97	Indemnité actuarielle	18 303,04	11 137,92	1 062,33
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	Non	Sans objet	Sans objet	78 053,89	2,2 ans	V	EURIBOR12	2,26	Sans pénalité	26 017,97	1 762,87	901,56
0287 - TRAVAUX EAU ET ASS	Non	Sans objet	Sans objet	69 910,11	0,1 ans	F	FIXE	4,35	Indemnité actuarielle	69 910,11	3 041,09	0,00
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Non	Sans objet	Sans objet	657 705,27	17,0 ans	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	NC	75 148,69	20 741,16	368,14
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Non	Sans objet	Sans objet	1 156 369,58	19,7 ans	C	INF BARRIERE EURIBOR	4,67	306 751,49	34 559,32	54 699,73	18 155,92
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Non	Sans objet	Sans objet	120 038,84	10,9 ans	F	FIXE	4,35	Indemnité actuarielle	8 449,40	5 294,21	418,00
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Non	Sans objet	Sans objet	269 500,01	12,0 ans	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	-28 876,26	22 000,00	10 993,41	2 624,87
0363 - Investissements 2010	Non	Sans objet	Sans objet	241 812,50	18,2 ans	C	BARRIERE EURIBOR	3,45	-19 837,85	13 250,00	8 284,12	700,92
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts				0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes				104 050,00						10 405,00	0,00	0,00
1960A - Contrat pluriannuel	Non	Sans objet	Sans objet	2 550,00	10,0 ans	F	FIXE	0,00	Sans pénalité	255,00	0,00	0,00
1960B - Contrat pluriannuel	Non	Sans objet	Sans objet	101 500,00	10,0 ans	F	FIXE	0,00	Sans pénalité	10 150,00	0,00	0,00
Total général				3 468 206,76						326 539,33	137 817,49	24 625,87

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	30,88 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	1 038 769,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	15,20 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	511 312,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	34,37 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	1 156 369,58	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						19,55 %
	Montant en euros						657 705,27

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE
ORDURES MENAGERES

ANNEE
2013

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (~~délibération n°~~du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	3 379 676,88	3 017 200,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		362 476,88
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 379 676,88	3 379 676,88

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	321 552,00	349 474,73
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	64 899,13	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		36 976,40
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		386 451,13	386 451,13

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 766 128,01	3 766 128,01
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	2 809 676,87		2 924 866,10	2 924 866,10	2 924 866,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 000,00		132 000,00	132 000,00	132 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		2 941 676,87		3 056 866,10	3 056 866,10	3 056 866,10
66	Charges financières	1 300,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 962 976,87		3 078 166,10	3 078 166,10	3 078 166,10
+						
023	Virement à la section d'investissement (5)	279 928,00		295 669,78	295 669,78	295 669,78
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	3 572,00		5 841,00	5 841,00	5 841,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		283 500,00		301 510,78	301 510,78	301 510,78
TOTAL		3 246 476,87		3 379 676,88	3 379 676,88	3 379 676,88

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 379 676,88
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes	2 698 000,00		2 747 000,00	2 747 000,00	2 747 000,00
74	Dotations et participations			10 200,00	10 200,00	10 200,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		2 918 000,00		3 007 200,00	3 007 200,00	3 007 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 918 000,00		3 007 200,00	3 007 200,00	3 007 200,00
+						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		2 928 000,00		3 017 200,00	3 017 200,00	3 017 200,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 379 676,88
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	291 510,78
--	-------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		11 661,00	9 000,00	9 000,00	20 661,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	280 000,00	53 238,13	298 552,00	298 552,00	351 790,13
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	280 000,00	64 899,13	307 552,00	307 552,00	372 451,13
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 600,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	3 600,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	283 600,00	64 899,13	311 552,00	311 552,00	376 451,13
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	293 600,00	64 899,13	321 552,00	321 552,00	386 451,13

+	
	=
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	386 451,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	10 100,00		20 041,22	20 041,22	20 041,22
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	115 135,72		27 922,73	27 922,73	27 922,73
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	125 235,72		47 963,95	47 963,95	47 963,95
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	125 235,72		47 963,95	47 963,95	47 963,95
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	279 928,00		295 669,78	295 669,78	295 669,78
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	3 572,00		5 841,00	5 841,00	5 841,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	283 500,00		301 510,78	301 510,78	301 510,78
	TOTAL	408 735,72		349 474,73	349 474,73	349 474,73

+	
	=
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	36 976,40
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	386 451,13

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	291 510,78
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 924 866,10		2 924 866,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 000,00		132 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 300,00		1 300,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		5 841,00	5 841,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		295 669,78	295 669,78
Dépenses de fonctionnement - Total		3 078 166,10	301 510,78	3 379 676,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 379 676,88
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	4 000,00		4 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 661,00		20 661,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	351 790,13	10 000,00	361 790,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		376 451,13	10 000,00	386 451,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	386 451,13
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	2 747 000,00		2 747 000,00
74	Dotations et participations	10 200,00		10 200,00
75	Autres produits de gestion courante	250 000,00		250 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		3 007 200,00	10 000,00	3 017 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	362 476,88
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 379 676,88
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 041,22		20 041,22
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		5 841,00	5 841,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		295 669,78	295 669,78
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		20 041,22	301 510,78	321 552,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	36 976,40
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	27 922,73
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	386 451,13
---	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 809 676,87	2 924 866,10	2 924 866,10
60611	Eau et assainissement	500,00	500,00	500,00
60612	Energie electricité	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentations	800,00	500,00	500,00
60632	Fournitures petits équipements	14 676,87	24 966,10	24 966,10
611	Contrats prest services	2 660 000,00	2 736 000,00	2 736 000,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	700,00	700,00
61522	Entretien bâtiments	500,00	500,00	500,00
61558	Autres biens mobiliers	100,00	500,00	500,00
6156	Maintenance		3 500,00	3 500,00
616	Primes d'assurances	100,00	100,00	100,00
617	Etudes et recherches		15 000,00	15 000,00
62 (5)				
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 500,00	18 500,00	18 500,00
6261	Frais d'affranchissement		500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	600,00	600,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 000,00	132 000,00	132 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	132 000,00	132 000,00	132 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		2 941 676,87	3 056 866,10	3 056 866,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 300,00	1 300,00	1 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 962 976,87	3 078 166,10	3 078 166,10

023	Virement à la section d'investissement	279 928,00	295 669,78	295 669,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	3 572,00	5 841,00	5 841,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	3 572,00	5 841,00	5 841,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		283 500,00	301 510,78	301 510,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		283 500,00	301 510,78	301 510,78
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		3 246 476,87	3 379 676,88	3 379 676,88

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 379 676,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes	2 698 000,00	2 747 000,00	2 747 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures	2 698 000,00	2 747 000,00	2 747 000,00
74	Dotations et participations		10 200,00	10 200,00
7478	Autres organismes		10 200,00	10 200,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00	250 000,00	250 000,00
758	Produits divers de gestion courante	220 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		2 918 000,00	3 007 200,00	3 007 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 918 000,00	3 007 200,00	3 007 200,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	2 928 000,00	3 017 200,00	3 017 200,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	362 476,88
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 379 676,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'étude		9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	280 000,00	298 552,00	298 552,00
2111	Terrains nus	150 000,00	110 000,00	110 000,00
2128	Autres agencements	120 300,00	107 914,00	107 914,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 700,00	80 638,00	80 638,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
Total des dépenses d'équipement		280 000,00	307 552,00	307 552,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 600,00	4 000,00	4 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	3 600,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		3 600,00	4 000,00	4 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	283 600,00	311 552,00	311 552,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	Charges transférées (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2128	<i>Autres agencements</i>	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2135	<i>Installations générales</i>	5 000,00		
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	293 600,00	321 552,00	321 552,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	64 899,13
----------------------------------	------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	386 451,13
---	-------------------

- (1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	125 235,72	47 963,95	47 963,95
10222	Fctva	10 100,00	20 041,22	20 041,22
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	115 135,72	27 922,73	27 922,73
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		125 235,72	47 963,95	47 963,95

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	125 235,72	47 963,95	47 963,95
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	279 928,00	295 669,78	295 669,78
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	3 572,00	5 841,00	5 841,00
28031	<i>Amortissements frais études</i>		3 475,00	3 475,00
28183	<i>Matériel bureau et informatique</i>		352,00	352,00
28188	<i>Autres</i>	3 572,00	2 014,00	2 014,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		283 500,00	301 510,78	301 510,78
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		283 500,00	301 510,78	301 510,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		408 735,72	349 474,73	349 474,73

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	36 976,40
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	386 451,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		13 600,00		14 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		3 600,00		4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	3 600,00		4 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	3 600,00		4 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C + D		10 000,00		10 000,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)				
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
9	Sur provisions pour dépr. d.....			
Autres opérations				
Charges transférées (D) = E + F + G		10 000,00		10 000,00
Travaux en régie (E)				
2128	Autres agencements	5 000,00		10 000,00
2135	Installations générales	5 000,00		
Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	14 000,00		14 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		293 600,00		321 552,00
Ressources propres externes (a)		10 100,00		20 041,22
10222	FCTVA	10 100,00		20 041,22
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		3 572,00		5 841,00
28031	Amortissements frais études			3 475,00
28183	Matériel bureau et informatique			352,00
28188	Autres	3 572,00		2 014,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	279 928,00		295 669,78

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	321 552,00	36 976,40	27 922,73	386 451,13

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		307 552,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	14 000,00
Recettes financières (V)	V	386 451,13
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+372 451,13
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+362 451,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursement s (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					55 000,00									
1641 Emprunts en euros					55 000,00									
0331 - Financement investissements 2005	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	55 000,00	F	FIXE	3,43	3,48	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
1643 Emprunts en devises					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
Total général					55 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				32 801,01						3 627,05	1 078,75	19,46
1641 Emprunts en euros				32 801,01						3 627,05	1 078,75	19,46
0331 - Financement investissements 2005	Non	Sans objet	Sans objet	32 801,01	8,0 ans	F	FIXE	3,43	Indemnité actuarielle	3 627,05	1 078,75	19,46
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				32 801,01						3 627,05	1 078,75	19,46

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	32 801,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE
FORETS

ANNEE
2013

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~ (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	275 279,33	234 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		41 079,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		275 279,33	275 279,33

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	46 000,00	63 381,65
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 862,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	14 519,65	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		63 381,65	63 381,65

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	338 660,98	338 660,98
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	169 608,46		144 769,33	144 769,33	144 769,33
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	50 100,00		80 010,00	80 010,00	80 010,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		219 708,46		224 779,33	224 779,33	224 779,33
66	Charges financières	4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles	100,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		224 308,46		229 279,33	229 279,33	229 279,33
023	Virement à la section d'investissement (5)	45 476,00		45 976,00	45 976,00	45 976,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	24,00		24,00	24,00	24,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 500,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
TOTAL		269 808,46		275 279,33	275 279,33	275 279,33

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	=	275 279,33
---	---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	249 200,00		234 200,00	234 200,00	234 200,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		249 200,00		234 200,00	234 200,00	234 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		249 200,00		234 200,00	234 200,00	234 200,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		249 200,00		234 200,00	234 200,00	234 200,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	41 079,33
---	---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	=	275 279,33
---	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	46 000,00
--	------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	31 000,00	2 862,00	30 000,00	30 000,00	32 862,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	31 000,00	2 862,00	30 000,00	30 000,00	32 862,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	14 500,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	14 500,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	45 500,00	2 862,00	46 000,00	46 000,00	48 862,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		45 500,00	2 862,00	46 000,00	46 000,00	48 862,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 519,65
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	63 381,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	35 336,97		17 381,65	17 381,65	17 381,65
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	35 336,97		17 381,65	17 381,65	17 381,65
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	35 336,97		17 381,65	17 381,65	17 381,65
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	45 476,00		45 976,00	45 976,00	45 976,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	24,00		24,00	24,00	24,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	45 500,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
TOTAL		80 836,97		63 381,65	63 381,65	63 381,65

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	63 381,65

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	46 000,00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	144 769,33		144 769,33
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	80 010,00		80 010,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	4 500,00		4 500,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		24,00	24,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		45 976,00	45 976,00
Dépenses de fonctionnement - Total		229 279,33	46 000,00	275 279,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	275 279,33
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	16 000,00		16 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	32 862,00		32 862,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		48 862,00		48 862,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	14 519,65
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 381,65
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	234 200,00		234 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		234 200,00		234 200,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	41 079,33
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		275 279,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		24,00	24,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		45 976,00	45 976,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			46 000,00	46 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	
		17 381,65
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		63 381,65

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	169 608,46	144 769,33	144 769,33
60632	Fournitures petits équipements	928,46		
61524	Bois et forêts	92 630,00	65 879,33	65 879,33
616	Primes d'assurances	30,00	170,00	170,00
62 (5)				
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.		10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires	20,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 700,00	1 700,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	42 000,00	42 000,00
6358	Autres droits		10,00	10,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	50 100,00	80 010,00	80 010,00
6522	Reversement excédent	50 000,00	80 000,00	80 000,00
658	Charges diverses ges.cou	100,00	10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		219 708,46	224 779,33	224 779,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	4 500,00	4 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00		
673	Titres annulés	100,00		
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e		224 308,46	229 279,33	229 279,33

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	45 476,00	45 976,00	45 976,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	24,00	24,00	24,00
6862	<i>Dotat. aux amort. charges fin. à répart.</i>	24,00	24,00	24,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		45 500,00	46 000,00	46 000,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		45 500,00	46 000,00	46 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		269 808,46	275 279,33	275 279,33

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	275 279,33

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	249 200,00	234 200,00	234 200,00
7022	Coupes de bois	235 000,00	220 000,00	220 000,00
7023	Menus produits forestiers	400,00	300,00	300,00
70323	Occupation du domaine public	200,00	200,00	200,00
7035	Locations de droits chasse et de pêche	2 500,00	2 700,00	2 700,00
70388	Autres redevances et recettes	11 100,00	11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		249 200,00	234 200,00	234 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		249 200,00	234 200,00	234 200,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	249 200,00	234 200,00	234 200,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
275 279,33	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	31 000,00	30 000,00	30 000,00
2117	Bois, forêts	31 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
Total des dépenses d'équipement		31 000,00	30 000,00	30 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	14 500,00	16 000,00	16 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	14 500,00	16 000,00	16 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		14 500,00	16 000,00	16 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	45 500,00	46 000,00	46 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	45 500,00	46 000,00	46 000,00
---	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 862,00
----------------------------------	----------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	14 519,65
---	-----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 381,65
---	-----------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	35 336,97	17 381,65	17 381,65
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 336,97	17 381,65	17 381,65
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		35 336,97	17 381,65	17 381,65

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		35 336,97	17 381,65	17 381,65
-----------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	45 476,00	45 976,00	45 976,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	24,00	24,00	24,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24,00	24,00	24,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		45 500,00	46 000,00	46 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		45 500,00	46 000,00	46 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		80 836,97	63 381,65	63 381,65

+	RESTES A REALISER N-1 (9)			
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			63 381,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		14 500,00		16 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		14 500,00		16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	14 500,00		16 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	14 500,00		16 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C+ D				
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
.9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	Travaux en régie (E)			
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV
	16 000,00		16 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		45 500,00		46 000,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		24,00		24,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24,00		24,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	45 476,00		45 976,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	46 000,00		17 381,65	63 381,65

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		30 000,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	16 000,00
Recettes financières (V)	V	63 381,65
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+47 381,65
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+47 381,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					205 180,49									
1641 Emprunts en euros					205 180,49									
0302 - EMPRUNT FORETS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/1999	31/03/1999	31/03/2000	85 371,45	F	FIXE	2,50	2,50	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0343 - Financement investissements 2006	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	75 000,00	F	FIXE	4,25	4,25	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	9 809,04	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	3,34	EURO	Trimestrielle	A la carte	Non	F6
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	CALYON	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	35 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	4,27	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
1643 Emprunts en devises					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
Total général					205 180,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				98 995,71						14 181,36	3 792,68	447,46
1641 Emprunts en euros				98 995,71						14 181,36	3 792,68	447,46
0302 - EMPRUNT FORETS	Non	Sans objet	Sans objet	13 289,87	1,2 ans	F	FIXE	2,50	Indemnité actuarielle	6 562,90	332,25	127,16
0343 - Financement investissements 2006	Non	Sans objet	Sans objet	51 690,21	9,2 ans	F	FIXE	4,25	Indemnité actuarielle	4 664,44	2 123,15	38,86
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Non	Sans objet	Sans objet	5 432,30	17,0 ans	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	NC	620,69	171,31	3,04
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Non	Sans objet	Sans objet	28 583,33	12,0 ans	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	-3 058,08	2 333,33	1 165,97	278,40
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				98 995,71						14 181,36	3 792,68	447,46

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	0
	% de l'encours	65,64 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	64 980,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	0
	% de l'encours	28,87 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	28 583,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						5,49 %
	Montant en euros						5 432,30

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
REGIE DE SPECTACLES

ANNEE
2013

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	473 997,18	435 750,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		38 247,18
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		473 997,18	473 997,18

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	473 997,18	473 997,18
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	434 379,95		473 997,18	473 997,18	473 997,18
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		434 379,95		473 997,18	473 997,18	473 997,18
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	100,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		434 479,95		473 997,18	473 997,18	473 997,18
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		434 479,95		473 997,18	473 997,18	473 997,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	473 997,18
--	---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	175 000,00		114 000,00	114 000,00	114 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	216 870,00		311 750,00	311 750,00	311 750,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		391 870,00		425 750,00	425 750,00	425 750,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		401 870,00		435 750,00	435 750,00	435 750,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		401 870,00		435 750,00	435 750,00	435 750,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	38 247,18
---	---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	473 997,18
--	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	473 997,18		473 997,18
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		473 997,18		473 997,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	473 997,18
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	114 000,00		114 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	311 750,00		311 750,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	10 000,00		10 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		435 750,00		435 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	38 247,18
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	473 997,18
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	434 379,95	473 997,18	473 997,18
611	Contrats prest services	380 629,95	415 800,00	415 800,00
6135	Locations mobilières	19 000,00	17 500,00	17 500,00
6156	Maintenance	2 000,00	3 400,00	3 400,00
62 (5)				
6228	Divers		2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	9 200,00	9 200,00
6238	Publicité, publication	12 200,00	1 600,00	1 600,00
6257	Réceptions		2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00		
627	Services bancaires	250,00	197,18	197,18
6282	Frais de gardiennage	2 500,00	2 200,00	2 200,00
6288	Autres services extérieurs	200,00		
637	Autres impôts,taxes,vers	15 000,00	19 100,00	19 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		434 379,95	473 997,18	473 997,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00		
673	Titres annulés	100,00		
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		434 479,95	473 997,18	473 997,18

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		434 479,95	473 997,18	473 997,18

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	473 997,18

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	175 000,00	114 000,00	114 000,00
70388	Autres redevances et recettes	175 000,00	114 000,00	114 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	216 870,00	311 750,00	311 750,00
74718	Participations autres	25 000,00	60 000,00	60 000,00
7472	Régions	15 000,00	45 000,00	45 000,00
7473	Départements	15 000,00	17 250,00	17 250,00
74748	Autres communes	161 870,00	189 500,00	189 500,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		391 870,00	425 750,00	425 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
774	Subvention exceptionnelle	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		401 870,00	435 750,00	435 750,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	401 870,00	435 750,00	435 750,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	38 247,18
---	---	------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	473 997,18
---	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

ANNEE
2013

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	282 250,00	282 250,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		282 250,00	282 250,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 396 349,00	5 511 046,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	642 065,20	2 897 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	6 369 632,60	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 408 046,80	8 408 046,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 690 296,80	8 690 296,80
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	187 393,74		130 383,00	130 383,00	130 383,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	38 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		225 393,74		175 383,00	175 383,00	175 383,00
66	Charges financières	94 500,00		102 500,00	102 500,00	102 500,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		328 893,74		281 883,00	281 883,00	281 883,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 427,68				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	367,00		367,00	367,00	367,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 794,68		367,00	367,00	367,00
TOTAL		330 688,42		282 250,00	282 250,00	282 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	=	282 250,00
---	---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	2 500,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	224 000,00		244 000,00	244 000,00	244 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		37 250,00	37 250,00	37 250,00
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		276 500,00		282 250,00	282 250,00	282 250,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	13 500,00				
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		290 000,00		282 250,00	282 250,00	282 250,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		290 000,00		282 250,00	282 250,00	282 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	=	282 250,00
---	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	367,00
--	---------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		2 627,50	26 000,00	26 000,00	28 627,50
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		36 149,70			36 149,70
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	26 000,00	603 288,00			603 288,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	26 000,00	642 065,20	26 000,00	26 000,00	668 065,20
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	676 154,00		657 500,00	657 500,00	657 500,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	20 000,00				
	Total des dépenses financières	696 154,00		657 500,00	657 500,00	657 500,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	722 154,00	642 065,20	683 500,00	683 500,00	1 325 565,20
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)			712 849,00	712 849,00	712 849,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			712 849,00	712 849,00	712 849,00
	TOTAL	722 154,00	642 065,20	1 396 349,00	1 396 349,00	2 038 414,20

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 369 632,60
---	--	---------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 408 046,80
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement		2 247 000,00	500 000,00	500 000,00	2 747 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours			444 876,86	444 876,86	444 876,86
	Total des recettes d'équipement		2 247 000,00	944 876,86	944 876,86	3 191 876,86
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)			3 852 953,94	3 852 953,94	3 852 953,94
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	650 000,00			650 000,00
	Total des recettes financières	650 000,00	650 000,00	3 852 953,94	3 852 953,94	4 502 953,94
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	650 000,00	2 897 000,00	4 797 830,80	4 797 830,80	7 694 830,80
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	1 427,68				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	367,00		367,00	367,00	367,00
041	Opérations patrimoniales (5)			712 849,00	712 849,00	712 849,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 794,68		713 216,00	713 216,00	713 216,00
	TOTAL	651 794,68	2 897 000,00	5 511 046,80	5 511 046,80	8 408 046,80

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 408 046,80
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	367,00
--	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	130 383,00		130 383,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	102 500,00		102 500,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		367,00	367,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		281 883,00	367,00	282 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	282 250,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	657 500,00		657 500,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	28 627,50		28 627,50
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	36 149,70	712 849,00	748 998,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	603 288,00		603 288,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 325 565,20	712 849,00	2 038 414,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 369 632,60
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 408 046,80
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00		1 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	244 000,00		244 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00		37 250,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		282 250,00		282 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	282 250,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	2 747 000,00		2 747 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		622 849,00	622 849,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours	444 876,86	90 000,00	534 876,86
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		367,00	367,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations	650 000,00		650 000,00
Recettes d'investissement - Total		3 841 876,86	713 216,00	4 555 092,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 852 953,94
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 408 046,80
---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	187 393,74	130 383,00	130 383,00
60611	Eau et assainissement	40 200,00	28 000,00	28 000,00
60612	Energie electricité	32 000,00	25 000,00	25 000,00
60613	Chauffage urbain	62 893,74	38 843,00	38 843,00
616	Primes d'assurances	2 300,00	6 540,00	6 540,00
62 (5)				
63512	Taxes foncières	50 000,00	32 000,00	32 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	38 000,00	45 000,00	45 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses ges.cou	30 000,00	40 000,00	40 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		225 393,74	175 383,00	175 383,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	94 500,00	102 500,00	102 500,00
668	Autres charges financières	12 500,00	12 500,00	12 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	80 000,00	80 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 000,00	10 000,00	10 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	5 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		328 893,74	281 883,00	281 883,00

023	Virement à la section d'investissement	1 427,68		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	367,00	367,00	367,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	367,00	367,00	367,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 794,68	367,00	367,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 794,68	367,00	367,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		330 688,42	282 250,00	282 250,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	282 250,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
- (9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	2 500,00	1 000,00	1 000,00
70878	Facturé à d'autres redevables	2 500,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	224 000,00	244 000,00	244 000,00
74748	Autres communes	224 000,00	244 000,00	244 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	37 250,00	37 250,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	37 250,00	37 250,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		276 500,00	282 250,00	282 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)	13 500,00		
773	Mandats annulés	13 500,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		290 000,00	282 250,00	282 250,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	290 000,00	282 250,00	282 250,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	282 250,00
--	---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		26 000,00	26 000,00
2031	Frais d'étude		26 000,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	26 000,00		
2313	Construction	26 000,00		
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	26 000,00	26 000,00	26 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	676 154,00	657 500,00	657 500,00
1641	Emprunts à taux fixe	650 000,00	650 000,00	650 000,00
168748	Autres communes	8 900,00	7 500,00	7 500,00
16878	Autres organismes	17 254,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	20 000,00		
	Total des dépenses financières	696 154,00	657 500,00	657 500,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	722 154,00	683 500,00	683 500,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>		712 849,00	712 849,00
2135	<i>Installations générales</i>		712 849,00	712 849,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			712 849,00	712 849,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	722 154,00	1 396 349,00	1 396 349,00
---	------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	642 065,20
----------------------------------	------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	6 369 632,60
---	--------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 408 046,80
---	--------------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement		500 000,00	500 000,00
1321	Etat & établissements nationaux		500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		444 876,86	444 876,86
235	Part investissement ppp		444 876,86	444 876,86
Total des recettes d'équipement			944 876,86	944 876,86

10	Dotations, fonds divers et réserves		3 852 953,94	3 852 953,94
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		3 852 953,94	3 852 953,94
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	650 000,00		
024	Produit des cessions d'immobilisations	650 000,00		
Total des recettes financières		650 000,00	3 852 953,94	3 852 953,94

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	650 000,00	4 797 830,80	4 797 830,80
-----------------------------------	-------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	1 427,68		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	367,00	367,00	367,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	367,00	367,00	367,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 794,68	367,00	367,00
<hr/>				
041	Opérations patrimoniales (8)		712 849,00	712 849,00
2031	Frais d'étude		608 232,00	608 232,00
2033	Frais insertion		14 617,00	14 617,00
238	Avances versées / commandes d'immo. corp		90 000,00	90 000,00
<hr/>				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 794,68	713 216,00	713 216,00
<hr/>				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		651 794,68	5 511 046,80	5 511 046,80
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				2 897 000,00
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 408 046,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		100 367,00										181 883,00	282 250,00
Dépenses de l'exercice		100 367,00										181 883,00	282 250,00
011	Charges a caractere general											130 383,00	130 383,00
022	Dépenses imprévues												
023	Virement à la section investissement												
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	367,00											367,00
65	Autres charges gestion											45 000,00	45 000,00
66	Charges financieres	100 000,00										2 500,00	102 500,00
67	Charges exceptionnelles											4 000,00	4 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES (3)		244 000,00										38 250,00	282 250,00
Recettes de l'exercice		244 000,00										38 250,00	282 250,00
002	Résultat de fonctionnement reporté												
70	Produits de gestion courante											1 000,00	1 000,00
74	Dotations subventions	244 000,00											244 000,00
75	Autres produits gestion courante											37 250,00	37 250,00
77	Produits exceptionnels												
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		143 633,00										-143 633,00	

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		7 019 632,60					909 044,00					479 370,20	8 408 046,80
Dépenses de l'exercice		7 019 632,60					305 756,00					440 593,00	7 765 981,60
001	Résultat invest reporté	6 369 632,60											6 369 632,60
020	Dépenses imprévues												
041	Opérations patrimoniales						279 756,00					433 093,00	712 849,00
16	Emprunts et dettes	650 000,00										7 500,00	657 500,00
20	Imm incorporelles						26 000,00						26 000,00
21	Imm corporelles												
23	Immobilisations en cours												
Restes à réaliser-reports							603 288,00					38 777,20	642 065,20

RECETTES (3)		4 503 320,94					3 335 632,86					569 093,00	8 408 046,80
Recettes de l'exercice		3 853 320,94					1 224 632,86					433 093,00	5 511 046,80
021	Virement de la section fonctionnement												
024	Produit des cessions d'immobilisations												
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	367,00											367,00
041	Opérations patrimoniales						279 756,00					433 093,00	712 849,00
10	Dotations, fonds divers	3 852 953,94											3 852 953,94
13	Subv investissement						500 000,00						500 000,00
23	Immobilisations en cours						444 876,86						444 876,86
Restes à réaliser-reports		650 000,00					2 111 000,00					136 000,00	2 897 000,00
SOLDE		-2 516 311,66					2 426 588,86					89 722,80	-0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune,

leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public

ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction

est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait

au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables

à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble

des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice

ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002)

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilable.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
041 Opérations patrimoniales											
20 Imm incorporelles											
23 Immobilisations en cours											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
041 Opérations patrimoniales											
13 Subv investissement											
23 Immobilisations en cours											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		181 883,00							181 883,00
Dépenses de l'exercice		181 883,00							181 883,00
011	Charges a caractere general	130 383,00							130 383,00
65	Autres charges gestion	45 000,00							45 000,00
66	Charges financieres	2 500,00							2 500,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00							4 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		38 250,00							38 250,00
Recettes de l'exercice		38 250,00							38 250,00
70	Produits de gestion courante	1 000,00							1 000,00
75	Autres produits gestion courante	37 250,00							37 250,00
77	Produits exceptionnels								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-143 633,00							-143 633,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		479 370,20							479 370,20
Dépenses de l'exercice		440 593,00							440 593,00
041	Opérations patrimoniales	433 093,00							433 093,00
16	Emprunts et dettes	7 500,00							7 500,00
20	Imm incorporelles								
21	Immo corporelles								
23	Immobilisations en cours								
Restes à réaliser-reports		38 777,20							38 777,20

RECETTES (3)		569 093,00							569 093,00
Recettes de l'exercice		433 093,00							433 093,00
041	Opérations patrimoniales	433 093,00							433 093,00
13	Subv investissement								
Restes à réaliser-reports		136 000,00							136 000,00
SOLDE		89 722,80							89 722,80

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		696 154,00		657 500,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		696 154,00		657 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	676 154,00		657 500,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	650 000,00		650 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
168748	Autres communes	8 900,00		7 500,00
16878	Autres organismes	17 254,00		
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		20 000,00		
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues	20 000,00		

Transferts entre sections = C+ D			
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)		
15	Sur provisions pour risques et charges		
10	Sur apports, dotations et réserves		
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat		
.9	Sur provisions pour dépr. d.....		
	Autres opérations		
	Charges transférées (D) = E + F + G		
	Travaux en régie (E)		
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)		
	Stocks et en-cours (G)		

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV
	657 500,00		657 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		651 794,68	650 000,00	367,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)		650 000,00	650 000,00	
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions	650 000,00	650 000,00	
Transferts entre sections (c)		367,00		367,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	367,00		367,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 427,68		

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	367,00		3 852 953,94	3 853 320,94

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières	657 133,00	

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	657 500,00
Recettes financières (V)	V	3 853 320,94
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+3 195 820,94
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+3 195 820,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 402 101,59									
1641 Emprunts en euros					2 402 101,59									
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/02/2006	17/03/2006	30/05/2006	600 000,00	F	FIXE	3,70	3,76	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0365 - Investissements 2011	CREDIT LOCAL DE FRANCE	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	350 000,00	F	FIXE	4,51	4,51	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0286 - DIVERS INVESTISSEMENTS	SaarLB France	12/10/1998	21/10/1998	21/10/1999	152 449,02	V	PIBOR12	4,00	4,42	EURO	Annuelle	Constant	Oui	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	509 652,57	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	3,34	EURO	Trimestrielle	A la carte	Non	F6
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	CALYON	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	450 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	4,27	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
0363 - Investissements 2010	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	31/12/2010	31/01/2011	31/05/2011	340 000,00	C	BARRIERE EURIBOR	3,45	3,54	EURO	Trimestrielle	Constant	Non	B1
1643 Emprunts en devises					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					335 387,84									
0283 - Emprunt Cirtés	Budget Principal Ville	01/01/1997	01/01/1997	31/12/1997	335 387,84	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	3,34	EURO	Annuelle	A la carte	Non	NC
Total général					2 737 489,43									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 836 285,44						120 536,16	69 657,94	21 313,21
1641 Emprunts en euros				1 836 285,44						120 536,16	69 657,94	21 313,21
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	Non	Sans objet	Sans objet	516 123,79	23,2 ans	F	FIXE	3,70	Indemnité actuarielle	14 296,26	18 899,74	1 650,46
0365 - Investissements 2011	Non	Sans objet	Sans objet	350 000,00	14,0 ans	F	FIXE	4,51	Indemnité actuarielle	16 827,24	16 135,78	15 026,09
0286 - DIVERS INVESTISSEMENTS	Non	Sans objet	Sans objet	10 163,27	0,8 ans	V	EURIBOR12	1,00	Sans pénalité	10 163,27	101,84	0,00
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Non	Sans objet	Sans objet	282 248,37	17,0 ans	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	NC	32 249,39	8 900,89	157,99
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Non	Sans objet	Sans objet	367 500,01	12,0 ans	C	BARRIERE EURIBOR	4,15	-39 370,64	30 000,00	14 991,01	3 579,37
0363 - Investissements 2010	Non	Sans objet	Sans objet	310 250,00	18,2 ans	C	BARRIERE EURIBOR	3,45	-25 457,68	17 000,00	10 628,68	899,30
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				102 986,84						7 155,66	1 974,97	0,00
0283 - Emprunt Cirtés	Non	Sans objet	Sans objet	102 986,84	17,0 ans	C	BARRIERE USD/CHF	3,25	NC	7 155,66	1 974,97	0,00
Total général				1 939 272,28						127 691,82	71 632,91	21 313,21

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	47,72 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	876 287,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	36,91 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	677 750,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						15,37 %
	Montant en euros						282 248,37

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

**BUDGET ANNEXE
OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

**ANNEE
2013**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

cf Budget Principal

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~ (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	271 807,98	283 454,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	11 646,02	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		283 454,00	283 454,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 265 831,61	969 472,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 562 500,55	3 004 237,36
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		854 622,80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 828 332,16	4 828 332,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 111 786,16	5 111 786,16
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	24 102,91		70 909,98	70 909,98	70 909,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		86 102,91		115 909,98	115 909,98	115 909,98
66	Charges financières	123 000,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		209 102,91		270 909,98	270 909,98	270 909,98
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 271,00		898,00	898,00	898,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 271,00		898,00	898,00	898,00
TOTAL		210 373,91		271 807,98	271 807,98	271 807,98

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 646,02
---	---	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	283 454,00
---	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	190 000,00		263 454,00	263 454,00	263 454,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		190 000,00		263 454,00	263 454,00	263 454,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		190 000,00		263 454,00	263 454,00	263 454,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	11 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		201 000,00		283 454,00	283 454,00	283 454,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	283 454,00
---	--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-19 102,00
--	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	229 458,84	30 000,00	30 000,00	259 458,84
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	14 525,95	91 209,60	20 000,00	20 000,00	111 209,60
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	3 600 000,00	3 241 832,11	332 457,61	332 457,61	3 574 289,72
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 624 525,95	3 562 500,55	382 457,61	382 457,61	3 944 958,16
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement			4 000,00	4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	174 000,00		169 000,00	169 000,00	169 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 798 525,95	3 562 500,55	551 457,61	551 457,61	4 113 958,16
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	11 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)			694 374,00	694 374,00	694 374,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 000,00		714 374,00	714 374,00	714 374,00
	TOTAL	3 809 525,95	3 562 500,55	1 265 831,61	1 265 831,61	4 828 332,16

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	4 828 332,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	1 896 000,00	1 999 421,36	157 500,00	157 500,00	2 156 921,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 000,00	1 004 816,00			1 004 816,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	3 546 000,00	3 004 237,36	157 500,00	157 500,00	3 161 737,36
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	100 000,00		116 700,00	116 700,00	116 700,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	100 000,00		116 700,00	116 700,00	116 700,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 646 000,00	3 004 237,36	274 200,00	274 200,00	3 278 437,36
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 271,00		898,00	898,00	898,00
041	Opérations patrimoniales (5)			694 374,00	694 374,00	694 374,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 271,00		695 272,00	695 272,00	695 272,00
	TOTAL	3 647 271,00	3 004 237,36	969 472,00	969 472,00	3 973 709,36

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	854 622,80
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	4 828 332,16

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	-19 102,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 909,98		70 909,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 000,00		45 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	155 000,00		155 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		898,00	898,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		270 909,98	898,00	271 807,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 646,02
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	283 454,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	4 000,00		4 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	165 000,00		165 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	259 458,84		259 458,84
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	111 209,60	714 374,00	825 583,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	3 574 289,72		3 574 289,72
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		4 113 958,16	714 374,00	4 828 332,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 828 332,16
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	263 454,00		263 454,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		263 454,00	20 000,00	283 454,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	283 454,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 700,00		116 700,00
13	Subventions d'investissement	2 156 921,36		2 156 921,36
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 004 816,00		1 004 816,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		694 374,00	694 374,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		898,00	898,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		3 278 437,36	695 272,00	3 973 709,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	854 622,80
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 828 332,16
---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	24 102,91	70 909,98	70 909,98
60632	Fournitures petits équipements	15 102,91	20 909,98	20 909,98
6135	Locations mobilières	1 500,00	1 000,00	1 000,00
61522	Entretien bâtiments		2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	500,00		
616	Primes d'assurances	1 000,00		
62 (5)				
6226	Honoraires		40 000,00	40 000,00
6228	Divers		2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires	1 000,00		
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 000,00	45 000,00	45 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	62 000,00	45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		86 102,91	115 909,98	115 909,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	123 000,00	155 000,00	155 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	130 000,00	130 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	53 000,00	25 000,00	25 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		209 102,91	270 909,98	270 909,98

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 271,00	898,00	898,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	1 271,00	898,00	898,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 271,00	898,00	898,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 271,00	898,00	898,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		210 373,91	271 807,98	271 807,98

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	11 646,02
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	283 454,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	190 000,00	263 454,00	263 454,00
74711	Emplois-jeunes participations de l'état		113 454,00	113 454,00
74718	Participations autres	40 000,00		
74748	Autres communes	150 000,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		190 000,00	263 454,00	263 454,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		190 000,00	263 454,00	263 454,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	11 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	11 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	201 000,00	283 454,00	283 454,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	283 454,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'étude		25 000,00	25 000,00
2033	Frais insertion	10 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	14 525,95	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales	10 000,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	4 525,95		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	3 600 000,00	332 457,61	332 457,61
2315	Installations, matériel & outillage	3 600 000,00	332 457,61	332 457,61
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	3 624 525,95	382 457,61	382 457,61

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		4 000,00	4 000,00
1321	Etat & établissements nationaux		4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00	165 000,00	165 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	110 000,00	165 000,00	165 000,00
16878	Autres organismes	64 000,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	174 000,00	169 000,00	169 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 798 525,95	551 457,61	551 457,61
-----------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	11 000,00	20 000,00	20 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	Charges transférées (7)	11 000,00	20 000,00	20 000,00
2128	<i>Autres agencements</i>	1 000,00		
2135	<i>Installations générales</i>	10 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)		694 374,00	694 374,00
2135	<i>Installations générales</i>		633 531,00	633 531,00
2151	<i>Réseaux de voirie</i>		60 843,00	60 843,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 000,00	714 374,00	714 374,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 809 525,95	1 265 831,61	1 265 831,61
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	3 562 500,55
----------------------------------	---------------------

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 828 332,16
---	---------------------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	1 896 000,00	157 500,00	157 500,00
1321	Etat & établissements nationaux	1 266 000,00		
1322	Régions	615 000,00		
1323	Départements		157 500,00	157 500,00
1328	Autres	15 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 650 000,00		
1641	Emprunts à taux fixe	1 650 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		3 546 000,00	157 500,00	157 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	116 700,00	116 700,00
10222	Fctva	100 000,00	116 700,00	116 700,00
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		100 000,00	116 700,00	116 700,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	3 646 000,00	274 200,00	274 200,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	1 271,00	898,00	898,00
2805	<i>Concessions & droits similaires</i>	1 079,00		
28121	<i>Réceptions</i>		352,00	352,00
28188	<i>Autres</i>	192,00	546,00	546,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 271,00	898,00	898,00
+				
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>		694 374,00	694 374,00
2031	<i>Frais d'étude</i>		667 381,00	667 381,00
2033	<i>Frais insertion</i>		26 993,00	26 993,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 271,00	695 272,00	695 272,00
+				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 647 271,00	969 472,00	969 472,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	3 004 237,36
+	
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	854 622,80
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 828 332,16

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		185 000,00		189 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		174 000,00		169 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	174 000,00		165 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	110 000,00		165 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
16878	Autres organismes	64 000,00		
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				4 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			4 000,00
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C + D		11 000,00		20 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
.9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
Charges transférées (D) = E + F + G		11 000,00		20 000,00
Travaux en régie (E)		11 000,00		20 000,00
2128	Autres agencements	1 000,00		
2135	Installations générales	10 000,00		20 000,00
Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	189 000,00		189 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		101 271,00		117 598,00
Ressources propres externes (a)		100 000,00		116 700,00
10222	FCTVA	100 000,00		116 700,00
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		1 271,00		898,00
2805	Concessions & droits similaires	1 079,00		
28121	Réceptions			352,00
28188	Autres	192,00		546,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	117 598,00	854 622,80		972 220,80

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières	71 402,00	

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	189 000,00
Recettes financières (V)	V	972 220,80
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+783 220,80
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+763 220,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 646 816,00									
1641 Emprunts en euros					4 646 816,00									
0343 - Financement investissements 2006	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	227 000,00	F	FIXE	4,25	4,20	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0357 - INVESTISSEMENTS 2010	CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/09/2009	29/01/2010	01/05/2010	450 000,00	F	FIXE	4,01	4,13	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0362 - Investissements 2010	CREDIT LOCAL DE FRANCE	27/12/2010	31/12/2010	01/08/2011	750 000,00	F	FIXE	3,78	3,79	EURO	Semestrielle	Constant	Oui	A1
0365 - Investissements 2011	CREDIT LOCAL DE FRANCE	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	1 125 000,00	F	FIXE	4,51	4,50	EURO	Annuelle	Progressif	Oui	A1
0361 - Opérations de rénovation urbaine - 2010	CAISSE DES DEPOTS	27/08/2010	26/10/2010	01/04/2011	590 000,00	V	LIVRET A	2,48	1,97	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	B2
0368 - Investissements 2012 - pôle culturel	CAISSE DES DEPOTS	16/08/2012	02/11/2012	01/02/2014	979 336,00	V	LIVRET A	2,85	2,86	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0367 - Investissements 2012 - parc public quartier Kellerman	CAISSE DES DEPOTS	16/08/2012	01/02/2013	01/02/2014	525 480,00	V	LIVRET A	2,85	2,58	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
1643 Emprunts en devises					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
Total général					4 646 816,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				3 397 091,24						164 822,91	117 168,75	89 103,86
1641 Emprunts en euros				3 397 091,24						164 822,91	117 168,75	89 103,86
0343 - Financement investissements 2006	Non	Sans objet	Sans objet	156 449,04	9,2 ans	F	FIXE	4,25	Indemnité actuarielle	14 117,71	6 426,06	117,62
0357 - INVESTISSEMENTS 2010	Non	Sans objet	Sans objet	386 309,86	12,1 ans	F	FIXE	4,01	Indemnité actuarielle	24 948,35	15 327,93	2 455,35
0362 - Investissements 2010	Non	Sans objet	Sans objet	693 750,00	18,1 ans	F	FIXE	3,78	Indemnité actuarielle	37 500,00	26 231,63	10 542,66
0365 - Investissements 2011	Non	Sans objet	Sans objet	1 125 000,00	14,0 ans	F	FIXE	4,51	Indemnité actuarielle	54 087,57	51 864,99	48 298,15
0361 - Opérations de rénovation urbaine - 2010	Non	Sans objet	Sans objet	535 582,34	13,0 ans	V	LIVRET A	2,48	6M d'intérêts	34 169,28	12 950,19	3 104,87
0368 - Investissements 2012 - pôle culturel	Non	Sans objet	Sans objet	500 000,00	15,8 ans	V	LIVRET A	2,60	6M d'intérêts	0,00	4 367,95	21 123,17
0367 - Investissements 2012 - parc public quartier Kellerman	Non	Sans objet	Sans objet	0,00	15,8 ans	V	LIVRET A	2,85	6M d'intérêts	0,00	0,00	3 462,04
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				3 397 091,24						164 822,91	117 168,75	89 103,86

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	84,23 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	2 861 508,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	15,77 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	535 582,34	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00 %
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

**Budget Primitif
voté par nature**

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**ANNEE
2013**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~ (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 500,00	2 823,08
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 676,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 500,00	4 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 500,00	4 500,00
----------------------------	----------	----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	500,00		500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	= 4 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	916,08		2 323,08	2 323,08	2 323,08
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	200,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion courante		1 116,08		2 823,08	2 823,08	2 823,08
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 116,08		2 823,08	2 823,08	2 823,08
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		1 116,08		2 823,08	2 823,08	2 823,08

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	= 1 676,92

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (6)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500,00		500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		4 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		4 500,00		4 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	2 323,08		2 323,08
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		2 823,08		2 823,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 676,92
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	500,00	500,00	500,00
62871	Remboursement frais	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6215	Frais de personnel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 500,00	4 500,00	4 500,00
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f		4 500,00	4 500,00	4 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 500,00	4 500,00	4 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montant budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	916,08	2 323,08	2 323,08
70878	Remb frais autres redevables	916,08	2 323,08	2 323,08
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	200,00	500,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	200,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		1 116,08	2 823,08	2 823,08
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 116,08	2 823,08	2 823,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Montre budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 116,08	2 823,08	2 823,08
--	-----------------	-----------------	-----------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	1 676,92
---	--	-----------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 500,00
---	--	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
PARKING DU MARCHE**

**ANNEE
2013**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~ (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	187 568,47	183 700,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		3 868,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		187 568,47	187 568,47

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	46 500,00	82 592,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	36 092,41	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		82 592,41	82 592,41

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	270 160,88	270 160,88
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	30 210,58		41 058,47	41 058,47	41 058,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		60 210,58		71 068,47	71 068,47	71 068,47
66	Charges financières	72 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		132 210,58		141 068,47	141 068,47	141 068,47
023	Virement à la section d'investissement (5)	43 379,42		40 627,00	40 627,00	40 627,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 410,00		5 873,00	5 873,00	5 873,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		48 789,42		46 500,00	46 500,00	46 500,00
TOTAL		181 000,00		187 568,47	187 568,47	187 568,47

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	187 568,47
---	---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	40 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	89 000,00		89 000,00	89 000,00	89 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		179 000,00		174 000,00	174 000,00	174 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			7 700,00	7 700,00	7 700,00
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		179 000,00		181 700,00	181 700,00	181 700,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL		181 000,00		183 700,00	183 700,00	183 700,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 868,47
---	---	-----------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	187 568,47
---	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	44 500,00
--	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	5 000,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	41 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	41 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	46 000,00		44 500,00	44 500,00	44 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL	48 000,00		46 500,00	46 500,00	46 500,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	36 092,41
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 592,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	39 920,66		36 092,41	36 092,41	36 092,41
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	39 920,66		36 092,41	36 092,41	36 092,41
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	39 920,66		36 092,41	36 092,41	36 092,41
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	43 379,42		40 627,00	40 627,00	40 627,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 410,00		5 873,00	5 873,00	5 873,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	48 789,42		46 500,00	46 500,00	46 500,00
	TOTAL	88 710,08		82 592,41	82 592,41	82 592,41

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 592,41

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	44 500,00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	41 058,47		41 058,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	70 000,00		70 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		5 873,00	5 873,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		40 627,00	40 627,00
Dépenses de fonctionnement - Total		141 068,47	46 500,00	187 568,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	187 568,47
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	42 000,00		42 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 500,00	2 000,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		44 500,00	2 000,00	46 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	36 092,41
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 592,41
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 000,00		35 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00
74	Dotations et participations	89 000,00		89 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	7 700,00		7 700,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		181 700,00	2 000,00	183 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 868,47
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	187 568,47
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		5 873,00	5 873,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		40 627,00	40 627,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			46 500,00	46 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	36 092,41
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 592,41
---	------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	30 210,58	41 058,47	41 058,47
60612	Energie electricité	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures petits équipements	5 110,58	3 800,00	3 800,00
61522	Entretien bâtiments	1 000,00	10 578,47	10 578,47
61558	Autres biens mobiliers	400,00	800,00	800,00
6156	Maintenance	11 500,00	11 500,00	11 500,00
616	Primes d'assurances	1 300,00	3 780,00	3 780,00
62 (5)				
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires	400,00	400,00	400,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		10,00	10,00
658	Charges diverses ges.cou		10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		60 210,58	71 068,47	71 068,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	72 000,00	70 000,00	70 000,00
666	Pertes de change	10 000,00	10 000,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	60 000,00	60 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 000,00		
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		132 210,58	141 068,47	141 068,47

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	43 379,42	40 627,00	40 627,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	5 410,00	5 873,00	5 873,00
6811	<i>Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.</i>	5 410,00	5 873,00	5 873,00

TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	48 789,42	46 500,00	46 500,00
--	-----------	-----------	-----------

043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	48 789,42	46 500,00	46 500,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	181 000,00	187 568,47	187 568,47
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	187 568,47
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	40 000,00	35 000,00	35 000,00
70328	Autres droits de station. et location	40 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7337	Droits de stationnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	89 000,00	89 000,00	89 000,00
74748	Autres communes	89 000,00	89 000,00	89 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		179 000,00	174 000,00	174 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)		7 700,00	7 700,00
7788	Produits exceptionnels divers		7 700,00	7 700,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		179 000,00	181 700,00	181 700,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
722	Immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	181 000,00	183 700,00	183 700,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 868,47
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	187 568,47
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00	2 500,00	2 500,00
2135	Installations générales	4 000,00	1 000,00	1 000,00
2183	Matériel bureau & matériel informatique	500,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	2 500,00	2 500,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	41 000,00	42 000,00	42 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	7 000,00	7 000,00	7 000,00
1643	Emprunts en devises	34 000,00	35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		41 000,00	42 000,00	42 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	46 000,00	44 500,00	44 500,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2135	Installations générales	2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	2 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	48 000,00	46 500,00	46 500,00
---	-----------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	36 092,41
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 592,41
---	------------------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	39 920,66	36 092,41	36 092,41
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	39 920,66	36 092,41	36 092,41
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		39 920,66	36 092,41	36 092,41

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	39 920,66	36 092,41	36 092,41
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	43 379,42	40 627,00	40 627,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	5 410,00	5 873,00	5 873,00
28183	<i>Matériel bureau et informatique</i>	240,00	495,00	495,00
28184	<i>Mobilier</i>		100,00	100,00
28188	<i>Autres</i>	5 170,00	5 278,00	5 278,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		48 789,42	46 500,00	46 500,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 789,42	46 500,00	46 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		88 710,08	82 592,41	82 592,41

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 592,41
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		43 000,00		44 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		41 000,00		42 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	41 000,00		42 000,00
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	7 000,00		7 000,00
1643	Emprunts en devises	34 000,00		35 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C + D		2 000,00		2 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
.9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G	2 000,00		2 000,00
	Travaux en régie (E)	2 000,00		2 000,00
2135	Installations générales	2 000,00		2 000,00
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
		I	D001
	44 000,00		44 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		48 789,42		46 500,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		5 410,00		5 873,00
28183	Matériel bureau et informatique	240,00		495,00
28184	Mobilier			100,00
28188	Autres	5 170,00		5 278,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	43 379,42		40 627,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	46 500,00		36 092,41	82 592,41

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		2 500,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	44 000,00
Recettes financières (V)	V	82 592,41
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+38 592,41
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+36 592,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 589 332,71									
1641 Emprunts en euros					195 000,00									
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/02/2006	17/03/2006	30/05/2006	145 000,00	F	FIXE	3,70	3,76	EURO	Trimestrielle	Progressif	Oui	A1
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	50 000,00	C	SWAPTION	4,35	4,42	EURO	Annuelle	Progressif	Non	A1
1643 Emprunts en devises					1 394 332,71									
0332 - Acquisition parking du Marché	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/02/2006	10/02/2006	01/05/2006	1 394 332,71	F	FIXE	3,23	3,27	CHF	Trimestrielle	Progressif	Oui	F6
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
Total général					1 589 332,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêts (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 350 981,99						41 125,98	55 126,60	8 475,62
1641 Emprunts en euros				164 742,87						6 271,40	6 332,18	538,19
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	Non	Sans objet	Sans objet	124 729,92	23,2 ans	F	FIXE	3,70	Indemnité actuarielle	3 454,93	4 567,44	398,86
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Non	Sans objet	Sans objet	40 012,95	10,9 ans	F	FIXE	4,35	Indemnité actuarielle	2 816,47	1 764,74	139,33
1643 Emprunts en devises (Total)				1 186 239,12						34 854,58	48 794,42	7 937,43
0332 - Acquisition parking du Marché	Non	Sans objet	Sans objet	1 186 239,12	23,1 ans	F	FIXE	3,23	Indemnité actuarielle	34 854,58	48 794,42	7 937,43
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00						0,00	0,00	0,00
Total général				1 350 981,99						41 125,98	55 126,60	8 475,62

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	12,19 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	164 742,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						87,81 %
	Montant en euros						1 186 239,12

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
OFFICE DEODATIEN DU TOURISME**

**ANNEE
2013**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2013
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fisc	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~ (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	230 759,01	209 865,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		20 894,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		230 759,01	230 759,01

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 946,10	6 812,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		1 134,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 946,10	7 946,10

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	238 705,11	238 705,11
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	83 856,66		108 797,01	108 797,01	108 797,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		150,00	150,00	150,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		218 956,66		223 947,01	223 947,01	223 947,01
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		218 956,66		223 947,01	223 947,01	223 947,01
023	Virement à la section d'investissement (5)	69,90				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 894,00		6 812,00	6 812,00	6 812,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 963,90		6 812,00	6 812,00	6 812,00
TOTAL		224 920,56		230 759,01	230 759,01	230 759,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 759,01
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	22 000,00		28 965,00	28 965,00	28 965,00
73	Impôts et taxes	95 500,00		96 500,00	96 500,00	96 500,00
74	Dotations et participations	107 500,00		84 400,00	84 400,00	84 400,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		225 000,00		209 865,00	209 865,00	209 865,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
78						
Total des recettes réelles de fonctionnement		225 000,00		209 865,00	209 865,00	209 865,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		225 000,00		209 865,00	209 865,00	209 865,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 894,01
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 759,01
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	6 812,00
--	-----------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			2 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	5 200,00		5 946,10	5 946,10	5 946,10
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	5 200,00		7 946,10	7 946,10	7 946,10
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 200,00		7 946,10	7 946,10	7 946,10
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		5 200,00		7 946,10	7 946,10	7 946,10

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	7 946,10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	69,90				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 894,00		6 812,00	6 812,00	6 812,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 963,90		6 812,00	6 812,00	6 812,00
TOTAL		5 963,90		6 812,00	6 812,00	6 812,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 134,10
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	7 946,10

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	6 812,00
--	-----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	108 797,01		108 797,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 000,00		110 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	150,00		150,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		6 812,00	6 812,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		223 947,01	6 812,00	230 759,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 759,01
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 000,00		2 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	5 946,10		5 946,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		7 946,10		7 946,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 946,10
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 965,00		28 965,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	96 500,00		96 500,00
74	Dotations et participations	84 400,00		84 400,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		209 865,00		209 865,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 894,01
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 759,01
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		6 812,00	6 812,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			6 812,00	6 812,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 134,10
--	-----------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 946,10
---	-----------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	83 856,66	108 797,01	108 797,01
60612	Energie electricité	1 520,00	500,00	500,00
60613	Chauffage urbain	1 000,00	500,00	500,00
60623	Alimentations	100,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures petits équipements	4 186,66	3 532,01	3 532,01
60636	Vêtements de travail	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6078	Autres marchandises		100,00	100,00
611	Contrats prest services	8 000,00	28 000,00	28 000,00
6135	Locations mobilières	2 950,00	300,00	300,00
61558	Autres biens mobiliers		800,00	800,00
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	100,00	150,00	150,00
6182	Documentation	200,00	200,00	200,00
62 (5)				
6231	Annonces et insertions	27 000,00	22 700,00	22 700,00
6236	Catalogues et imprimés	18 000,00	13 000,00	13 000,00
6238	Publicité, publication	4 300,00	9 965,00	9 965,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions		5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	900,00	900,00	900,00
627	Services bancaires	250,00	550,00	550,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	3 400,00	3 400,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs		300,00	300,00
63512	Taxes foncières		1 100,00	1 100,00
637	Autres impôts,taxes,vers	850,00	800,00	800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 000,00	110 000,00	110 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	130 000,00	110 000,00	110 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7398	Sur autres impôts & tax	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	150,00	150,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		218 956,66	223 947,01	223 947,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		218 956,66	223 947,01	223 947,01

023	Virement à la section d'investissement	69,90		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	5 894,00	6 812,00	6 812,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	5 894,00	6 812,00	6 812,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 963,90	6 812,00	6 812,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 963,90	6 812,00	6 812,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		224 920,56	230 759,01	230 759,01

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 759,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	22 000,00	28 965,00	28 965,00
70688	Autres prestations de services	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7078	Autres marchandises	13 000,00	14 500,00	14 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes	6 000,00	11 465,00	11 465,00
73	Impôts et taxes	95 500,00	96 500,00	96 500,00
7336	Droits de place	40 500,00	41 500,00	41 500,00
7362	Taxes de séjour	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations	107 500,00	84 400,00	84 400,00
74748	Autres communes	107 500,00	84 400,00	84 400,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		225 000,00	209 865,00	209 865,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		225 000,00	209 865,00	209 865,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	225 000,00	209 865,00	209 865,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	20 894,01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 759,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits similaires		2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 200,00	5 946,10	5 946,10
2183	Matériel bureau & matériel informatique		3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier		2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 200,00	946,10	946,10
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
Total des dépenses d'équipement		5 200,00	7 946,10	7 946,10

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 200,00	7 946,10	7 946,10
-----------------------------------	--	-----------------	-----------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	5 200,00	7 946,10	7 946,10
---	----------	----------	----------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 946,10

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			
-----------------------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	69,90		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	5 894,00	6 812,00	6 812,00
2805	<i>Concessions & droits similaires</i>	2 836,00		
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>		2 837,00	2 837,00
28183	<i>Matériel bureau et informatique</i>	2 209,00	2 209,00	2 209,00
28188	<i>Autres</i>	849,00	1 766,00	1 766,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 963,90	6 812,00	6 812,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 963,90	6 812,00	6 812,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 963,90	6 812,00	6 812,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 134,10
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 946,10
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		6 812,00										223 947,01	230 759,01
Dépenses de l'exercice		6 812,00										223 947,01	230 759,01
002	Résultat de fonctionnement reporté												
011	Charges a caractere general											108 797,01	108 797,01
012	Charges de personnel et frais assimilés											110 000,00	110 000,00
014	Attenuations de produits											5 000,00	5 000,00
023	Virement à la section investissement												
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 812,00											6 812,00
65	Autres charges gestion											150,00	150,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES (3)		20 894,01										209 865,00	230 759,01
Recettes de l'exercice		20 894,01										209 865,00	230 759,01
002	Résultat de fonctionnement reporté	20 894,01											20 894,01
70	Produits de gestion courante											28 965,00	28 965,00
73	Impôts et taxes											96 500,00	96 500,00
74	Dotations subventions											84 400,00	84 400,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		14 082,01										-14 082,01	-0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)												7 946,10	7 946,10
Dépenses de l'exercice												7 946,10	7 946,10
001	Résultat invest reporté												
20	Immo incorporelles											2 000,00	2 000,00
21	Immo corporelles											5 946,10	5 946,10
Restes à réaliser-reports													

RECETTES (3)		7 946,10											7 946,10
Recettes de l'exercice		7 946,10											7 946,10
001	Résultat invest reporté	1 134,10											1 134,10
021	Virement de la section fonctionnement												
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 812,00											6 812,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		7 946,10										-7 946,10	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilable.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							223 947,01		223 947,01
Dépenses de l'exercice							223 947,01		223 947,01
011	Charges a caractere general						108 797,01		108 797,01
012	Charges de personnel et frais assimilés						110 000,00		110 000,00
014	Atténuations de produits						5 000,00		5 000,00
65	Autres charges gestion						150,00		150,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)							209 865,00		209 865,00
Recettes de l'exercice							209 865,00		209 865,00
70	Produits de gestion courante						28 965,00		28 965,00
73	Impôts et taxes						96 500,00		96 500,00
74	Dotations subventions						84 400,00		84 400,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE							-14 082,01		-14 082,01

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							7 946,10		7 946,10
Dépenses de l'exercice							7 946,10		7 946,10
20	Imm incorporelles						2 000,00		2 000,00
21	Immo corporelles						5 946,10		5 946,10
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE							-7 946,10		-7 946,10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D				
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C				
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)			
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	Dépenses imprévues			

Transferts entre sections = C+ D				
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	Sur provisions pour risques et charges			
10	Sur apports, dotations et réserves			
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat			
.9	Sur provisions pour dépr. d.....			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	Travaux en régie (E)			
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		5 963,90		6 812,00
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		5 894,00		6 812,00
2805	Concessions & droits similaires	2 836,00		
28051	Concessions et droits similaires			2 837,00
28183	Matériel bureau et informatique	2 209,00		2 209,00
28188	Autres	849,00		1 766,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	69,90		

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	6 812,00	1 134,10		7 946,10

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		6 812,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	
Recettes financières (V)	V	7 946,10
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	+7 946,10
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	+7 946,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf p.4 - Modalités de vote III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :

VOTES :

Nombre de membres présents :

Pour :

Procurations :

Contre :

Nombre de suffrages exprimés :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par le Maire, à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le
Le Maire, Christian PIERRET

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le
Les membres du Conseil Municipal,

Lovely CHRETIEN		Pierre LEROY	
Chantal WEILL		Romuald GBEDEY	
Daniel CHRISTOPHE		Olivier CASPARY	
Jacqueline FRESSE		Pierre ENKAOUA	
Madeleine FEVE-CHOBOUT		Antoine SEARA	
Francine HABERT		Patrice COCHET	
Salvatore ARENA		Cécile ANTOINE	
Gilberte BELEY		Joëlle BERNARD	
Dominique VALENTI		Benoît LARGER	
Marie-Claude JARRIGE		Mohammed TAJI	
Etienne HUMBERT		Ozan RUMELIOGLU	
Bineta ABDOULAYE		Catherine GRAVIER	
Fabienne TARUFFI		Patrick BERNARD	
Jean-Louis BOURDON		Francine WALTER	
Françoise LEGRAND		Serge VINCENT	
Vincent BENOIT		Ramata BA	
Catherine SAINT-DIZIER		Sébastien ROCHOTTE	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication le

à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le